

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de publication : 24/09/26

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du lundi 21 septembre 2026



L'an deux mil vingt-six le vingt-et-un septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 15 septembre 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Céline RIVOLET, Vice-Présidente, Christine HEINTZ, Vice-Présidente déléguée, Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Mathieu BRONDEAU, Véronique COTILLON, Marie NAUDIN, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT, Hélène SAINT-LARY

Excusés et Pouvoirs : Frédéric BOURGET, Laurent DUPUIS, Gaël JOSEPH, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Patricia CARRE, Nicolas FIQUET, Pierre-Michel PIED

Secrétaire de séance : Céline RIVOLET



Délibération N° 03-09-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LES RIVES DE SEVRE - VOTE DE L'EPRD « ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES » 2026 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Président expose à l'Assemblée :

Vu la notification ARS 2026-1 d'un montant de 1 441 626 € ;

Vu l'arrêté du forfait dépendance 2026 du Conseil Départemental d'un montant de 503 750 € ;

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses pour l'année 2026 est fixé comme suit :

DEPENSES				
	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	480 150.00 €	38 450.00 €	76 703.00 €	595 303.00 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 194 774.25 €	657 484.05 €	1 048 109.18 €	2 900 367.48 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	281 861.00 €	8 436.00 €	97 449.00 €	387 746.00 €
TOTAL DES CHARGES	1 956 785.25 €	704 370.05 €	1 222 261.18 €	3 883 416.48 €
RECETTES				
	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
Groupe I : produits de la tarification	1 907 127.25. €	578 208.00 €	1 375 236.00 €	3 860 571.25 €
Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation	46 200.00 €	23 570.00 €	43 633.00 €	113 403.00 €
Groupe III : produits financiers, exceptionnels et non encaissables	3 458.00 €	- €	4 667.00 €	8 125.00 €

TOTAL DES PRODUITS	1 956 785.25 €	601 778.00 €	1 423 536.00 €	3 982 099.25€
RESULTAT PREVISIONNEL	- €	-102 592.05 €	+201 274.82 €	+98 682.77 €
Reprise résultat antérieur				-164 294.18 €
RESULTAT CUMULE PREVISIONNEL				-65 611.41 €

Le Président rappelle la délibération n° 01-06-2026 du 8 juin 2026, il convient donc de procéder à la décision modificative suivante :

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Prog.	Montant	Compte	Prog.	Montant
Autres frais divers	6188	2	6 596,00			
Autres	6288	2	35 640,00			
Rémunération principale	64151	1	8 720,00			
Rémunération principale	64151	2	24 318,00			
Cotisations à l'URSSAF	64511	1	6 313,00			
Cotisations à la CNRACL	64515	3	6 443,00			
Hébergement permanent des résidents				735111	2	17 386,00
Hébergement permanent des résidents				735111	3	6 443,00
Autres financements complémentaires				7351128	2	66 554,00
Hébergement permanent des résidents				7352121	3	-102 592,05
Tarifs journaliers relatifs au socle de pre				735311	1	15 033,00
Autres				7488	2	6 633,00
Fonctionnement			88 030,00			9 456,95

Prog = section. 1. Hébergement/ 2. Soins/ 3. Dépendance

Section d'investissement :

Ressources		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Capacité d'autofinancement	123 839.77€
10222	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	289.00 €
13188	Subvention	- €
165	Dépôts et cautionnements	31 800.00 €
	Total des ressources	155 928.77 €
	Prélèvement sur le fonds de roulement	0.00 €
	Total équilibre du tableau de financement	155 928.77 €
Emplois		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Insuffisance d'autofinancement	- €
165	Dépôts et cautionnements	31 800.00 €
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0.00 €

2154	Installations, matériel et outillages techniques	29 000.00 €
2181	Installation générales, agencement	1000.00 €
	Total des emplois	61 800.00 €
	Apport au fonds de roulement	94 128.77 €
	Total équilibre du tableau de financement	155 928.77 €

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à la majorité moins 1 vote contre (Jean-Luc BARBIER)

- **APPROUVE l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2026 ;**
- **VALIDE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2026, telle qu'elle est présentée ci-dessus ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document intervenant dans ce dossier.**

Le Président,
Stéphane BAUDRY



La secrétaire de séance,
Céline RIVOLET